



Paroisse Sainte-Foy-lès-Lyon

Saint-Luc · Sainte-Foy · Sainte-Thérèse

Lettre d'information du 13 décembre 2024

Église Saint-Luc

4 bis place Saint-Luc
04 78 25 39 01

eglise.saintluc@paroissesaintefoy.fr

Église Sainte-Foy

13 Place Xavier Ricard
04 78 59 30 71

eglise.saintefoy@paroissesaintefoy.fr

Église Sainte-Thérèse

105 rue Cdt Charcot
04 72 16 05 27

eglise.saintetherese@paroissesaintefoy.fr

SOMMAIRE

1 DENIER DE L'ÉGLISE

1 LA PAROISSE CHERCHE UN COMPTABLE

2 CINQ ENFANTS EN ROUTE VERS LE BAPTÊME

2 OUVERTURE DE L'ANNÉE JUBILAIRE

2 HORAIRES DES CONFESSIONS

2 MESSES DE NOËL

2 DATES À NOTER



Le Denier : Pour que l'Église porte la bonne nouvelle !

Lettre aux Paroissiens, Paroissiennes et Fidésiens

« En ces jours-là, Marie se mit en route et se rendit avec empressement vers la région montagneuse, dans une ville de Judée. Elle entra dans la maison de Zacharie et salua Élisabeth. Or, quand Élisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit en elle. Alors, Élisabeth fut remplie d'Esprit Saint. » (Lc 1, 39-41)

Je suis François Maniacki Mabilia, curé de la paroisse Sainte Foy-lès-Lyon.

Je viens vous parler du « Denier » qui permet à l'Église de bondir sur les montagnes, courir sur les collines, à l'image du Bien-aimé ([Cantiques 2, 8-9](#)) et de Marie, pour aller annoncer la Bonne Nouvelle de grâce accordée par Dieu. C'est cela la Mission de l'Église qui se perpétue grâce aux efforts de votre générosité et gratuité depuis des années déjà. Je vous présente ici ma gratitude.

Le « Denier de l'Église » est une collecte demandée aux chrétiens, aux bienfaiteurs, aux sympathisants, à toute personne mue par la mission évangélique et l'apostolat de l'Église pour un monde d'humanité divinisée. **Cette collecte du Denier permet à l'Église de subvenir aux besoins des ouvriers à cette mission : « traitements » des prêtres, salaires des laïcs en mission ecclésiale,**

prise en charge des prêtres âgés et formation des séminaristes (la relève).

Je suis bien conscient de votre participation aux quêtes lors de différentes célébrations (messes, baptêmes, funérailles, etc.), quêtes qui servent au fonctionnement matériel de la paroisse dans les paiements des factures (téléphone-internet, électricité, chauffage, papiers, photocopieur, mobilier, entretien, etc.). Le « Denier de l'Église », quant à lui, est le seul moyen qui permet au diocèse d'assurer mensuellement à chaque prêtre un traitement, bien qu'inférieur au SMIC, ainsi que les charges sociales correspondantes afin de lui permettre de mener une vie digne et donnée au service de Dieu et de l'Église, c'est-à-dire au service des frères et sœurs en Église et en humanité.

Je sollicite également en ce temps de l'Avent la générosité de toutes celles et ceux qui ne savaient pas encore que le diocèse ne recevait aucune aide financière ni du Vatican ni de l'Etat laïc afin de participer à cette Mission Universelle.

Merci pour votre DON ! Merci de votre participation à la Mission de l'Église.

Père François Maniacki Mabilia, curé de la paroisse Sainte Foy-lès-Lyon

Vous pouvez donner en ligne sur le site : donnons-lyon.catholique.fr/denier-de-leglise

La paroisse recherche toujours un(e) comptable

Comme nous l'écrivions les deux dernières semaines, la paroisse a besoin d'un comptable. C'est assez urgent. Si vous avez travaillé dans ce secteur dans une entreprise ou dans une association, n'hésitez pas à revenir vers nous à l'une des adresses suivantes :

communication@paroissesaintefoy.fr
ou tresorier144@lyon.catholique.fr

Merci pour votre aide.

Quelle joie : Cinq enfants d'âge scolaire en route vers le baptême !

Cette année nous accompagnons cinq enfants en âge scolaire vers le baptême, quelle joie pour toute notre paroisse !

Océane, Charlyne, Solène, Victor et Zélie vont cheminer pendant quelques mois, ils vont apprendre à connaître Jésus, ils vont vivre des rencontres et des étapes jusqu'à leur baptême.

Ces cinq enfants suivent également la catéchèse au sein de la paroisse le dimanche matin, les joyeuses messes des familles accueillent leurs étapes tout au long de l'année.

Cette année nous allons proposer à des paroissiens de prier pour ces enfants durant leur cheminement. À la suite de la première étape le 15 mars à Saint-Luc, nous allons faire un appel à des adultes qui ne connaissent pas les enfants et leur proposer, le **15 décembre dans l'église Saint-Luc**, d'être « des aînés dans la Foi » par la prière pour ces cinq enfants.

Nous accomplissons cette mission depuis quelques années et nous sommes toujours dans la joie de faire connaissance des enfants qui demandent le baptême. Ils sont accompagnés par leur famille et les échanges vécus sont pleins de richesse et de foi.

Isabelle R. et Delphine B.

Ouverture de l'année jubilaire à Rome puis à Lyon



Conformément à une tradition multiséculaire, le pape François invite l'Église universelle à un Jubilé en 2025, pour commémorer l'Incarnation de Jésus, notre Sauveur. Le thème proposé par le pape est : "Pèlerins d'espérance".

Qu'est-ce qu'un Jubilé ?

C'est un événement où chaque pèlerin est invité à s'immerger dans l'infinie miséricorde de Dieu. Dans la tradition catholique, l'Année Jubilaire, également appelée « Année Sainte », est un temps de réconciliation pour les hommes, offrant une occasion propice au pardon des péchés et à l'expérience de l'indulgence.

Cette année jubilaire commencera à Rome le **24 décembre 2024** par l'ouverture de la Porte Sainte de la basilique Saint Pierre de Rome, habituellement fermée.

Pour commencer ensemble ce Jubilé, et le mettre en œuvre concrètement, **Mgr de Germay nous invite tous le 5 janvier de 15h30 à 18h00** à un pèlerinage dans le Vieux Lyon. Ce quartier garde la mémoire des débuts de l'Église à Lyon (et en France) puisqu'on y trouve, à côté des vestiges des églises St-Étienne et Ste-Croix, un baptistère paléochrétien qui remonte au 4^{ème} siècle. Notre démarche de pèlerinage commencera à l'église St Paul, passera par ce baptistère antique, et se poursuivra par la messe dans la cathédrale.

Départ depuis l'église Saint Paul (Lyon 5^{ème}) le dimanche 5 janvier à 15h30.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le Jubilé sur le [site du diocèse](#).

Horaires des confessions (rappel)

Sainte-Foy : mercredi 17h30-18h30

Saint-Luc : jeudi 17h30-18h30

Messes de Noël

Mardi 24 décembre

- 17h30 à Saint-Luc et à Sainte-Thérèse
- 19h30 à Saint-Luc et à Sainte-Thérèse

Mercredi 25 décembre

- 10h30 à Saint-Luc et à Sainte-Thérèse

Autres dates à noter

Messe des familles, suivie d'un apéritif

Dimanche 15 décembre à 10h30 à Saint-Luc

Célébration pour la Lumière de la paix de Bethléem

Dimanche 15 décembre à 16h30 à Ste-Thérèse : célébration animée par les scouts et guides de France (voir [site](#))

Fête de Noël de l'aumônerie Lyon-Ouest

Samedi 21 décembre à 19h à Sainte-Thérèse : l'aumônerie fête Noël avec les jeunes et les familles. Les jeunes préparent un jeu scénique sur la paix, à partir des textes de la Bible. Vous êtes les bienvenus !